

La Métropole lauréate du prix « Pionnier de la consultation citoyenne » pour son Parc naturel urbain *le Champ des Bruyères*

La Métropole Rouen Normandie a obtenu ce matin le prix « Pionnier de la consultation citoyenne » organisé par la DREAL dans le cadre de son colloque « *Sobriété foncière : une force pour nos territoires* » pour la consultation citoyenne menée pour le Parc naturel urbain du *Champ des Bruyères*, ancien hippodrome situé sur la rive gauche de l'agglomération. Cette distinction vient récompenser la démarche initiée et mise en œuvre au moment de l'établissement du programme et dont le projet réalisé et inauguré en septembre est largement issu.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie et Sylvie Nicq-Croizat, Vice-Présidente de la Métropole en charge de la démocratie participative, de la coconstruction citoyenne et de l'open data : « *Le Préfet nous a remis aujourd'hui le prix « Pionnier de la consultation citoyenne », suite à la réalisation du Parc des Bruyères. Si nous sommes récompensés, c'est parce que nos prédécesseurs ont su placer la participation citoyenne au cœur de cet aménagement. Il faut les en remercier. C'est ainsi que seront construits tous les grands projets du territoire : avec les habitants et tous les acteurs concernés. C'est d'autant plus essentiel pour le Parc des Bruyères, véritable poumon vert de la Rive Gauche ! Face à l'urgence climatique, la sobriété foncière et la renaturation de nos villes sont des priorités. Ce prix vient récompenser notre capacité à associer les habitants aux grands défis des prochaines décennies.»*



Dans le cadre du colloque « *Sobriété foncière : une force pour nos territoires* » organisé ce matin par le Préfet de la région Normandie et les acteurs publics normands de l'aménagement, plusieurs projets exemplaires en matière de gestion économe de l'espace ont été récompensés. Pour le prix « Pionnier de la consultation citoyenne » dédié aux projets ayant intégré la participation citoyenne dans leur construction, la Métropole Rouen Normandie a présenté sa démarche « *Imaginez votre parc* » qui avait permis aux habitants du territoire de créer virtuellement leur parc du Champ des Bruyères. Ils avaient la possibilité de concevoir celui-ci en veillant à l'équilibre financier (tant en investissement qu'en fonctionnement) et à s'inscrire dans la philosophie générale du projet. 805 parcs ont ainsi été conçus et ont permis de dégager des tendances qui ont été intégrées dans le programme. L'aspect numérique et ludique de la démarche a permis également de toucher un public différent tant par sa localisation que sa typologie. Ce serious game, associé à des ateliers, balades et réunions publiques a grandement contribué à la co-construction du parc aujourd'hui ouvert au public.

La participation citoyenne, aujourd'hui mise en place à la naissance de chaque grands projets d'aménagement, permet d'investir la population et d'amender favorablement le projet pour une meilleure prise en compte des besoins de la population et de la qualité du cadre de vie.

Étaient en lice pour ce prix pionnier de la consultation citoyenne pour les projets ayant intégré la participation citoyenne dans leur construction : la revitalisation du centre-ville d'Orbec, la création d'un foyer de jeunes travailleurs à Argentan, la recherche-action « Vallées Habitées » pour la Vallée de Lévière ainsi que l'aménagement du quartier de la gare de Bagnoles de l'Orne Normandie.

Sylvie Nicq-Croizat, Vice-Présidente de la Métropole en charge de la démocratie participative, de la coconstruction citoyenne et de l'open data, s'est vu remettre ce prix par le Préfet lors d'une remise virtuelle en début de matinée.

Véritable poumon vert de la Métropole, ce parc d'une surface de 28 hectares offre dorénavant des usages récréatifs tout en abritant des lieux de préservation de la biodiversité. Cet espace de nature en ville, composé de 5000 arbres, s'ouvre ainsi sur une multitude de paysages. Au gré des promenades, chaque visiteur peut découvrir une forêt comestible, un verger conservatoire, une grande pelouse de 2 hectares et une réserve écologique destinée à abriter les espèces les plus remarquables. Lieu de vie et de découverte, le parc naturel urbain des Bruyères se veut enfin un espace familial où les plus jeunes peuvent profiter de trois aires de jeux de 1000 à 8000 m² tandis que de nombreux espaces détente permettent également de profiter du cadre aménagé et de s'immerger dans une nature préservée et apaisante.

Cette dynamique participative et citoyenne sera encouragée tout au long de la vie du Parc.

Contact presse
Perrine BINET
Attachée de presse
perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr
02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05

